



COMPETITIONS FEMININES

Réunion du 29 mai 2019

Présents : Evelyne BAUDUIN, Pauline BLONDEAU, Joëlle DOMETZ RIGAUT, Pascal DUFOUR, Micheline GOLAWSKI, Jacques LIENARD et Joël WIMEZ

Excusés : Laurence DEMAILLY, Laurent GOUILLARD,

Invité : Franck GONCALVES (futur CTR DAP)

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 mai 2019

2) Championnats : classements

R1F

- Contrairement à ce qui est paru dans la presse quotidienne régionale, la réserve féminine du LOSC n'est pas supprimée ; elle est rétrogradée administrativement en R2F suite à la descente de l'équipe 1 de D1 en D2
- descente en R2F de Pont-Ste-Maxence

R2F – Niveau 1

Accession en R1F :

- Valenciennes FC
- St Omer US
- Feignies/Aulnoye EFC

R2 – Niveau 2

Descente en District :

- Péronne CAFC

U18F : championnat non terminé

Il reste :

- 3 matchs en retard à jouer
- une journée complète de championnat

3) Obligations et sanctions

Les obligations sportives concernant les labels ont été contrôlées et entraînent, en cas de manquement, les sanctions prévues dans le règlement du championnat.

- **R1F** : tous les clubs remplissent les obligations

- **R2F - Niveau 1**
 - Hesdin O. (label bronze uniquement) : retrait de 3 points – 1^{ère} année d'infraction
 - Canche Foot Féminin (défaut de label) : retrait de 3 points – 1^{ère} année d'infraction
- **R2F - Niveau 2**
 - St Quentin Féminin (club ayant repris les droits sportifs d'Harly Quentin) défaut de label : retrait de 3 points et rétrogradation en district – 2^{ème} année d'infraction
 - Péronne CAFC (label bronze uniquement) : retrait de 3 points

4) Championnat 2019/2020

Le championnat se déroulera dans les mêmes conditions qu'en 2018/2019

R1F : championnat disputé par match aller/retour, composé d'un groupe de 12 équipes

R2F : 16 équipes maximum. Il se disputera en deux phases :

- 1^{ère} phase : matchs aller simple, en deux poules géographiques de 8 équipes
- 2^{ème} phase : matchs aller/retour en deux poules de niveau, composées de 8 équipes selon le classement de la première phase et le calendrier établi par la commission
- Le règlement du championnat 2020/2021 est inscrit à l'ordre du jour de l'A.G. de la LFHF du 8 juin. Il précise les modalités d'accession et de descente.
- Le nombre d'accessions de district en R2F est au minimum de 2. Il peut donc augmenter en fonction du nombre de places vacantes éventuelles.

5) Montées en R2F à l'issue de la saison 2018/2019

Les équipes qualifiées pour les play-offs sont :

- Artois : Grenay Ag
- Côte d'Opale : Longuenesse Js
- Escaut : Cambrai St Roch
- Flandres : Bousbecque Fc Féminin
- Oise/Somme : Amiens SC 2 ou Compiègne Afc (en fonction du résultat d'Amiens SC 1, de la phase d'accession à la D2)

6) Déroulement des play-offs (système de l'échiquier)

Les rencontres se dérouleront les 9, 16 et 23 juin à 15 heures.

Une équipe sera exempte lors de chaque journée et se verra attribuer d'office 3 points. Un club ne peut être exempt qu'une seule fois et deux équipes ne peuvent se rencontrer deux fois.

Calendrier des rencontres de la première journée après tirage au sort :

- Exempt : Cambrai St Roch
- Match 1 : Grenay Ag/Amiens Sc 2 ou Compiègne Afc
- Match 2 : Longuenesse Js/Bousbecque Fc Féminin

Le calendrier du 16 juin se fera en fonction des résultats de la journée du 9 juin. Il en sera de même pour le 23 juin.

7) Intervention de Franck GONCALVES sur des projets de pratiques (catégories U6F à U13F)

Une réunion récente de l'équipe technique régionale a fait le point sur la pratique dans les 7 districts. Celle-ci est bien structurée en Artois, Escaut et Flandres. Dans les autres districts, la pratique est conditionnée et influencée avec des contraintes géographiques et démographiques.

En fonction des points forts et des points faibles, il apparaît intéressant, au-delà de la cartographie des districts, d'envisager une organisation permettant des rapprochements de certains secteurs limitant les déplacements et favorisant les regroupements.

Une telle mise en place nécessite un avis préalable des présidents de districts qui sont tous concernés par des clubs limitrophes.

Une présentation sera faite par le technicien dans chaque district, puis elle pourra être envisagée lors d'un prochain conseil de Ligue.

Des propositions seront faites par Franck Gonçalves en ce qui concerne l'organisation, pour orienter la mise en place de plateaux : U7F – U9F, U11F à 5 ou à 8, U13F à 5 ou à 8, selon les circonstances.

8) Questions diverses : néant

9) Prochaine réunion sur convocation.

la présidente
Evelyne BAUDUIN

le secrétaire de séance
Jacques LIENARD